



## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La Municipalité de Denges, conformément aux dispositions de la Loi sur la protection des eaux contre la pollution du 17 septembre 1974 (LPEP) et de son règlement d'application (RPLEP), soumet à l'enquête publique du 27 février 2021 au 28 mars 2021 inclusivement, les travaux suivants :

- **Rénovation et assainissement de la station de pompage de la Combaz à Denges et remplacement de la conduite de refoulement avec construction de deux ouvrages dessableurs.**

Le dossier établi par le Bureau d'ingénieurs Schopfer & Niggli SA à Lausanne est déposé au Greffe municipal de la Commune de Denges où il peut être consulté durant le délai d'enquête.

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées à la Municipalité de Denges par lettre recommandée avant l'échéance du délai d'enquête.

Comité de direction ERM